

Education

Le Complexe scolaire Angola-libre inauguré par le Président de la République



Construite par la S.n.p.c., la nouvelle infrastructure scolaire a vu sa capacité totale passer à 10.000 élèves répartis dans 100 salles de classes, avec 3 bâtiments administratifs, 10 logements destinés aux enseignants, 1 laboratoire scientifique, 3 médiathèques et bien d'autres commodités.

(P. 3)

Opposition

Mathias Dzon s'indigne de
la misère du peuple, appelle
au dialogue et menace de...

(P. 4)

Comité de politique monétaire de la B.e.a.c

La prévision
de croissance a chuté
à 3% en 2026 au sein
de la Cemac

(P. 3)

Enseignement supérieur

L'Université
Marien Ngouabi
encore en
grève!

(P. 7)

CANAL+

EN OCTOBRE, FAITES LE PLEIN DE LIVE ET DE STREAMING SUR L'APP CANAL+

DU 1er AU 29 OCTOBRE
TOUTES LES CHAINES OFFERTES
SEULEMENT SUR L'APP CANAL+
POUR TOUTS LES ABONNES ACTIFS

92 92

OFFRE FIT	10 Mb/s EN ILLIMITÉ	15 000
* STREAMING, RÉSEAU SOCIAL, MESSAGES ET APPELS VIDÉOS EN ILLIMITÉ.		
* RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 5 APPAREILS EN SIMULTANÉ.		
INSTALLATION DE LA BOX OFFERTE		
OFFRE START	50 Mb/s EN ILLIMITÉ	25 000
* STREAMING DE TOUTES VOS VIDÉOS ET MUSIQUES PRÉFÉRÉES, TÉLÉCHARGEMENT RAPIDE.		
* RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 15 APPAREILS EN SIMULTANÉ.		
INSTALLATION DE LA BOX OFFERTE		
OFFRE PREMIUM	200 Mb/s* EN ILLIMITÉ	45 000
* STREAMING ULTRA HD COMPATIBLE 4K, EXPÉRIENCE OPTIMALE POUR LES JEUX VIDÉO ET LA VIDÉO-CONFÉRENCE.		
* RECOMMANDÉE POUR CONNECTER UN NOMBRE ILLIMITÉ D'APPAREILS EN SIMULTANÉ.		
INSTALLATION DE LA BOX OFFERTE		

PILIER DE L'INDUSTRIE CONGOLAISE DEPUIS 23 ANS

EXPLOREZ CE QUE L'INNOVATION AGRO-ALIMENTAIRE À DE MEILLEUR !

GLOBALINE

01 881 12 34 www.globalineappuyante.net

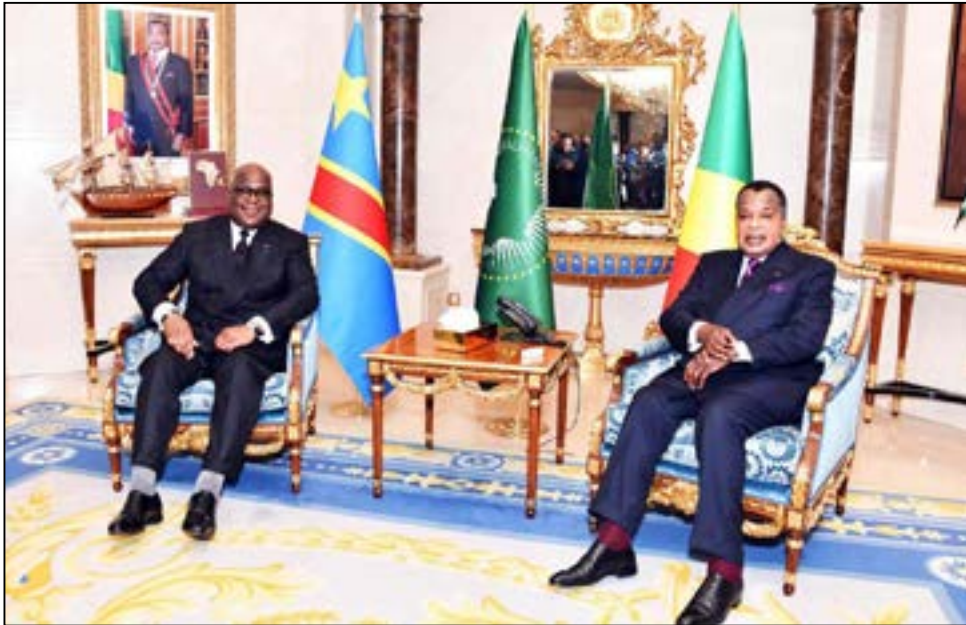
Visite de travail du Président de la RD Congo à Brazzaville

Antoine Félix Tshisekedi promet d'indemniser les victimes de Makotipoko

Le Président de la RD Congo, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo a effectué une visite de travail, samedi 3 octobre 2026, à Brazzaville, au cours de laquelle il a eu un tête-à-tête, en présence des deux délégations, avec son homologue Denis Sassou-Nguesso. Au cours de cet entretien, les deux Chefs d'Etat ont abordé les questions de paix et de sécurité entre leurs deux pays, après les incidents frontaliers survenus, en août dernier, sur le Fleuve Congo, entre leurs forces navales, et ayant fait deux morts et deux blessés parmi les agents de sécurité et de défense du Congo-Brazzaville. Le Président Tshisekedi a exprimé ses «profonds regrets» et promis d'«indemniser les victimes».

culièrement celles des deux gendarmes dont les corps n'ont jamais été retrouvés jusque-là. A cet effet, le Chef de l'Etat de la RD Congo a fait une promesse: «Nous tiendrons vraiment à rencontrer les victimes, pour voir comment est-ce que la RDC va les indemniser, parce que c'est de notre devoir de le faire». C'est en

Accueilli au beach de Brazzaville par le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Colinet Makosso, et quelques membres du gouvernement, le Président de la RD Congo a été conduit à la résidence présidentielle du plateau où Denis Sassou-Nguesso l'a accueilli au perron. A l'issue de leur entretien, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo, répondant aux questions de la presse, a regretté cet incident «dramatique» et promis d'«indemniser les victimes». «Je voudrais vraiment exprimer mes profonds regrets par rapport à cette situation et par rapport à la manière dont elle a pris tournure. Si je suis venu, c'était justement pour ça. C'est apaiser les esprits et rappeler que le peuple du Congo-Brazzaville et celui du Congo-Kinshasa sont un même peuple et qu'il est totalement erroné et insensé d'en venir à de tels inci-



Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo et Denis Sassou-Nguesso.

dents», a-t-il déploré. Il faut dire que sa visite à Brazzaville illustre la volonté des dirigeants des deux Congo de privilégier d'abord le règlement pacifique, par le dialogue et l'entente, de tout malentendu entre

les deux pays frères séparés par près de 2400 km de frontières fluviale et terrestre. Le propos du Président Tshisekedi a rassuré les populations de la rive droite et réconforté les familles des victimes, parti-

début de soirée que Denis Sassou-Nguesso a accompagné son homologue au beach de Brazzaville, pour son retour à Kinshasa.

Hervé EKIRONO

Portrait

Guil Alex Morlendé, un jeune acteur engagé dans la mobilisation politique

Sur le plan politique, Guil Alex Morlendé se présente comme un jeune républicain, nationaliste et progressiste, attaché aux valeurs de la République, à la défense des intérêts du Congo et à la promotion d'une vision panafricaine. Il revendique une sensibilité politique de droite, fondée notamment sur les valeurs nationales, l'autorité de l'Etat, le patriotisme et la valorisation des identités africaines.

Militant du P.c.t (Parti congolais du travail), Guil Alex Morlendé est également trésorier du Club de soutien aux idéaux du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. Cette organisation, présidée par Guychou Nkoua, s'inscrit dans une dynamique de mobilisation et de soutien aux idéaux républicains portés par le Chef de l'Etat et défendus par les membres du club. Lors de l'élection présidentielle de mars 2026, Guil Alex Morlendé a participé aux activités de mobilisation dans la

deuxième circonscription de Djiri, le 9ème arrondissement de Brazzaville, aux côtés de Louis Anderson Opita, le com de Djiri 2. Il a notamment contribué à la mobilisation de plus d'un millier de jeunes militants. On comprend donc pourquoi il a rejoint la dynamique du Club de soutien aux idéaux du Président de la République, dont les activités ont rassemblé un nombre important de jeunes. Lors de l'investiture du club, la mobilisation a donné lieu à une forte présence de jeunes, formant



Guil Alex Morlendé, jeune leader.

un long cortège décrit comme une véritable «marée humaine» s'étendant sur près de deux kilomètres, avec une mobilisation annoncée autour de trois mille jeunes. A travers cet engagement, Guil Alex Morlendé s'est progressivement affirmé comme l'un des jeunes acteurs de la mobilisation politique, particulièrement visible dans les

initiatives destinées à fédérer la jeunesse autour des idéaux républicains et patriotiques. Son parcours politique demeure ainsi marqué par trois axes: engagement républicain; mobilisation de la jeunesse et attachement aux valeurs nationales et panafricaines.

Urbain NZABANI

IN MEMORIAM

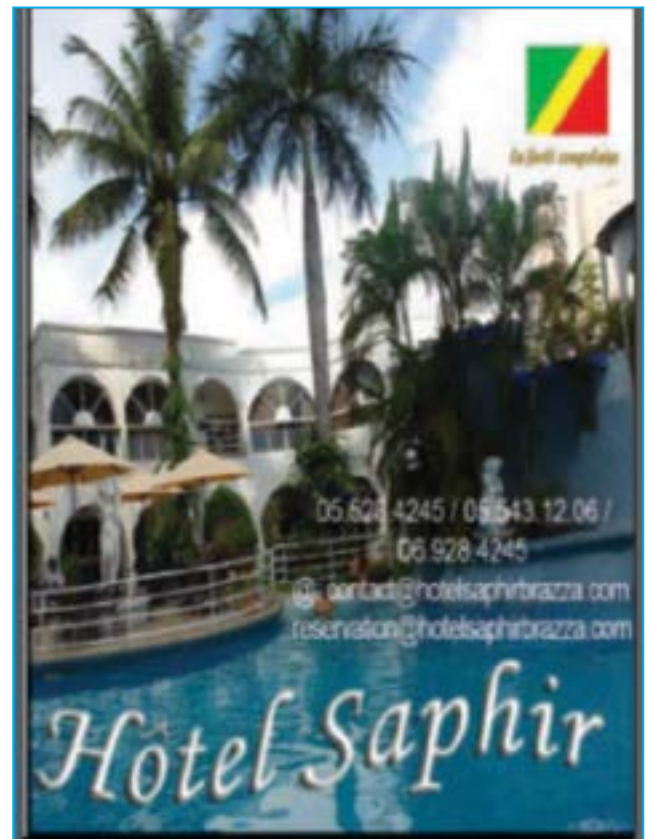
10 octobre 1985 - 10 octobre 2026:
Maurice Akouala



Ambassadeur de la République Populaire du Congo à Jérusalem, en Israël, de 1970 à 1973, Maurice Akouala allant présenter ses lettres de créance au Chef de l'Etat d'Israël.

10 octobre 1985 - 10 octobre 2026, il y a 41 ans que nous quittait Maurice Akouala, ancien Chef de Cabinet du Vice-Président de la République, Jacques Opangault, ancien Sous-Préfet et ancien Diplomate.

**Éternellement dans nos cœurs.
Famille AKOUALA**



Congo - Mozambique

Renforcement de la coopération bilatérale, après la visite du Président Chapo au Congo

Le Président de la République du Mozambique, Daniel Francisco Chapo, a effectué, du mardi 6 au mercredi 7 octobre 2026, une visite officielle en République du Congo, au cours de laquelle il s'est entretenu avec son homologue congolais, Denis Sassou-Nguesso, et assisté à la signature de dix accords de coopération couvrant les domaines comme l'enseignement supérieur, les P.m.e (Petites et moyennes entreprises), les forêts, les hydrocarbures, la pêche, le tourisme et l'exemption de visa pour les passeports diplomatiques et de service. Ce faisant, les deux pays, qui ont déjà des liens politiques historiques reposant sur le soutien du Congo à l'indépendance du Mozambique, ont renforcé leur coopération bilatérale dans le domaine économique, visant à intensifier leurs échanges commerciaux.

Accueilli à l'Aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville, par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le Président mozambicain, Daniel Francisco Chapo, accompagné de son épouse, Mme Guetta Selemane Chapo, a eu droit aux honneurs militaires et républicains, suivant le protocole de la visite d'Etat, avec une cérémonie de réception ponctuée par l'exécution des hymnes nationaux. Son premier geste dans la capitale congolaise a été de se rendre au Mausolée Marien-Nguabi, où il s'est re-



Les deux Chefs d'Etat (au milieu) en conférence de presse sous le péron du Palais du peuple

cueilli et déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de l'ancien Président congolais, Marien Ngouabi, considéré comme «un héros national» au Mozambique, en raison du rôle qu'il a joué dans le soutien de la lutte du Frélimo (Front de libération du Mozambique) pour l'indépendance obtenue le 25 juin 1975, après une décennie de lutte armée contre

(Suite en page 9)

Editorial

Comment sortir du sybaritisme?

De quoi souffre présentement l'économie congolaise? C'est la question qu'on est en droit de se poser, face à la morosité que le pays traîne depuis pratiquement dix ans, après la grande dégringolade des prix du pétrole à partir de juillet 2014, quand le baril du Brent par exemple avait chuté de 100 à moins de 35 dollars fin 2015.

Comme le pétrole représente la principale ressource du budget de l'Etat, le Congo entrait, à partir de 2004, dans une décennie de vaches grasses, en raison de la manne pétrolière. La classe dirigeante s'installait ainsi dans un train de vie fastueux, croyant être dans un contexte économique pérenne. Quoi d'étonnant qu'à partir de 2010, le Congo se rêve en pays émergent à l'horizon 2025, vu que les caisses de l'Etat débordaient d'argent? On pouvait s'endetter, on se croyait toujours capable de rembourser.

Pour mémoire, en 2014, le budget de l'Etat était estimé en recettes à la somme de 4.132,920 milliards de francs Cfa, grâce aux recettes pétrolières. A partir de 2015, le temps des vaches maigres avait sonné. En 2018 par exemple, les recettes de l'Etat n'étaient plus de que 1.522,629 milliards de francs Cfa. Une chute drastique qui, combinée aux effets de la dette et à la mauvaise gouvernance due à la survivance des pratiques d'anti-valeurs dans la gestion publique, a soumis la vie de l'Etat à une véritable gymnastique de survie. Les arriérés de salaire, de pension de retraite et de bourse d'étudiants, particulièrement dans les structures dépendant du budget de transfert de l'Etat, ont commencé à s'accumuler.

A partir de 2016, le Congo recourt au marché financier sous-régional, en réalisant son premier emprunt obligataire de 150 milliards de francs Cfa. Depuis, il ne va plus quitter ce marché, où il sera malheureusement rattrapé par les pratiques d'antivaleurs de ses cadres, aggravant ainsi sa situation d'endettement.

Le 21 janvier 2022, après les négociations conduit par le gouvernement Collinet Makosso, le Congo conclut un nouveau programme de trois ans avec le F.m.i (Fonds monétaire international), pour une Fec (Facilité élargie de crédit) d'un montant de 455 millions de dollars américains (soit un peu plus de 228 milliards de francs Cfa), dont 90 millions de dollars ont été décaissés immédiatement.

Le 12 mars 2025, quand s'achève la sixième et dernière revue de ce programme, le Conseil d'administration du F.m.i dit ceci: «La performance du programme a été mitigée lors de la sixième revue, avec des retards persistants dans la mise en œuvre des réformes structurelles». Il n'empêche, le gouvernement crie victoire, car pour la première fois depuis les années 2010, le Congo a pu conduire un programme avec le F.m.i jusqu'au bout. Malheureusement, on ne verra pas tellement les fruits de ce programme dans le redressement de la situation économique du pays, qui replonge peu-à-peu dans la morosité, alors que le niveau d'endettement public est reparti à la hausse, car le Congo s'emploie à payer ses dettes en s'endettant.

Le 11 mai dernier, le gouvernement a de nouveau frappé à la porte du F.m.i pour solliciter un nouveau programme et les négociations sont en cours. Bref, le retour à la case-départ ou quand un élève peu studieux ou têtard reprend la classe. Il n'y a pas de miracle: la réussite passe par la réalisation des réformes et donc la capacité à changer de mentalité dans la gestion publique. Traquer les antivaleurs, donc les comportements sulfureux qui ruinent les efforts de développement de l'Etat est l'option politique salutaire pour le pays. Les discours du Président de la République s'y attachent clairement. Mais, la pratique gouvernementale, empêtrée dans la guerre d'influence des clans, suit difficilement.

Le goût immodéré au faste est un grand frein au décollage socio-économique de la Nation. Non pas que le pays manque de ressources, mais on est comme prisonnier du sybaritisme. C'est ce que dénonce Mathias Dzon, dans sa dernière déclaration. Si on peut déplorer le côté excessif de son propos, l'opposant soulève néanmoins un problème fondamental: la fracture sociale abyssale entre la classe dirigeante et les masses populaires, comme on disait si bien sous le parti unique. Un dirigeant se plaignait la fois passée: «Chaque matin, les mamans s'attroupent devant mon domicile». C'est la conséquence d'une société fracturée.

Cette fois-ci, le concours du F.m.i nous permettra-t-il de redécoller? Ça ne dépend que de nous. C'est ça la politique: «On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs». On ne peut pas lutter contre les anti-valeurs, en protégeant indéfiniment ceux qui ne veulent pas changer ou s'amender. Le pays est riche de ressources, il n'y a pas de raison que sa population souffre tant: eau courante; électricité, transport en commun; santé; éducation...

L'Horizon Africain

Comité de politique monétaire de la B.e.a.c

La prévision de croissance a chuté à 3% en 2026 au sein de la Cematic

Le C.p.m (Comité de politique monétaire), instance de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), a tenu, lundi 28 septembre 2026, à Yaoundé, au Cameroun, sa troisième session ordinaire de l'année 2026. Dirigée par Yvon Sana Bangui, gouverneur de la B.e.a.c, cette session a permis d'adopter les principales décisions de la politique monétaire de la Banque centrale, pour contribuer à la stabilité de la monnaie, à la préservation des équilibres macroéconomiques et au développement harmonieux des pays de la communauté. Les conclusions ont révélé que les perspectives de la Cematic demeurent globalement favorables, mais la croissance est revue à la baisse à 3% en 2026, contre 3,7% en 2025, dans un contexte économique caractérisé par un dynamisme du secteur pétrolier, a dit le gouverneur de la B.e.a.c durant la conférence de presse qu'il a donnée à l'issue de cette session.

Passant en revue le contexte économique international et sous-régional, les membres du C.p.m ont relevé que les perspectives de l'économie mondiale, selon le F.m.i (Fonds monétaire international), prévoient une croissance mondiale à 3,3% en 2026, contre 2,5% en 2025. Toutefois, ces perspectives sont soumises à de fortes incertitudes en lien avec le conflit au Moyen-Orient et la guerre russo-ukrainienne. Analysant les prévisions macroéconomiques et financières réalisées en 2026, dans la sous-région, les ser-



Yvon Sana Bangui

vices de la B.e.a.c tablent, entre autres, sur une baisse de la croissance économique à 3% en 2026, contre 3,5% en 2025. Des pressions inflationnistes contenues sous la

norme communautaire vont être enregistrées avec un taux d'inflation en moyenne annuelle qui se statuerait à 2,3% en 2026, après 2,1% en 2025. Il est prévu un déficit du compte courant à 5,2% du P.i.b en 2026, contre 2,9% du P.i.b en 2025. Au 31 décembre 2026, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 68% en 2026, après 64,9% en 2025.

Face à cela, le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt des appels d'offres à 4,75%, le taux de la facilité de prêt marginal à 6,25%, le taux de la facilité de dépôt à 0% et les coefficients des réserves obligatoires à 7% sur les exigibilités à vue et à 4,50%, sur les exigibilités à terme. Cette instance a permis d'apprécier les activités de la Banque centrale et des enjeux économiques et financiers de la Cematic.

Martin BALOUATA-MALEKA

Opposition

Mathias Dzon s'indigne de la misère du peuple, appelle au dialogue et menace de...

C'est par une longue déclaration de six pages, publiée le lundi 5 octobre 2026 dans les réseaux sociaux, que Mathias Dzon (79 ans) exprime son indignation face à la situation sociale des populations plongées selon lui dans une «grande misère», l'insensibilité des pouvoirs publics dont les tenants «se vautrent dans une opulence scandaleuse et un luxe insolent». Ancien ministre en charge des finances pendant la Transition flexible (1997-2002), président de l'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie), plateforme réunissant des partis de l'opposition extraparlamentaire, ancien directeur national de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), et candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2009, il appelle à «la bienveillance de son excellence, Monsieur le Président de la République», en l'invitant «à bien vouloir convoquer dans l'urgence, un véritable dialogue politique national», «pour définir ensemble, des mesures fortes et appropriées, en vue de sortir de façon pacifique, notre chère patrie de la crise multidimensionnelle gravissime qui le plombe aujourd'hui». S'il n'est pas entendu, il menace de porter plainte «contre x, pour génocide des populations congolaises».

Après la publication, sous forme d'ouvrage, en août dernier des «actes sur le vrai bilan des 42 ans de pouvoir sans partage de l'Etat/P.c.t.», Mathias Dzon est de nouveau monté au créneau pour s'indigner de la misère qui ronge les populations congolaises compte tenu de la crise économique dans laquelle le pays est plongé, et se scandaliser face à l'opulence de ceux qui sont à la direction des affaires publiques. Pour cela, il appelle à la tenue d'un dialogue national et au rapatriement «sans délai, au Congo et au profit du Trésor public, des 14 mille milliards de francs Cfa des excédents budgétaires engrangés de 2003 à 2014 et dédiés aux générations futures». Mathias Dzon démarre sa déclaration en exprimant son indignation devant la vie éprouvante que mènent les Congolais. «Les populations sont en colère contre les pénuries chroniques d'eau potable, d'électricité, de carburant et de gaz domestique, l'explosion exponentielle de



Mathias Dzon, président de l'A.r.d.

la morbidité et de la mortalité sur l'ensemble du territoire national, le chômage endémique en général, le chômage des jeunes en particulier, la flambée des prix des denrées alimentaires de première nécessité, la baisse drastique de leur pouvoir d'achat et par-dessus tout, la pauvreté extrême dans laquelle elles sont plongées», constate-t-il. L'opposant est indigné devant l'accumulation des arriérés de salaires dans les structures publiques (santé, enseigne-

ment, municipalité, etc), des pensions de retraite et des bourses des étudiants. «Au total, sur l'ensemble du territoire national, les populations congolaises connaissent une situation sociale extrêmement difficile. Le peuple est exsangue, c'est-à-dire, en piteux état. Les retraités de la C.r.f meurent de misère par milliers. Ceux d'entre eux qui sont des locataires sont confrontés à de grandes difficultés de paiement des loyers et exposés à des expulsions intempestives. De façon étonnante et incompréhensible, les tenants du pouvoir continuent de prétendre que le Congo va bien et qu'il est en train d'accélérer sa marche vers le développement. Toute honte bue, ils s'emploient à faire croire que le bilan de leur gestion du pays est globalement positif. Assis sur ce mensonge, ils restent insensibles et inactifs face à la détresse sociale des populations. La galère extrême dans laquelle ils ont plongé les Congolais est le cadet de leurs soucis», écrit-il. Il est scandalisé de voir que ceux qui dirigent s'enrichissent à outrance. «Pendant que les populations broient du noir, les tenants du pouvoir se construisent des fortunes colossales et se vautrent dans une opulence scandaleuse et un luxe insolent. Ils passent leur temps dans des jouissances mondaines, des mariages et

anniversaires princiers, des vacances paradisiaques dans des pays développés. Il y a une fracture sociale abyssale entre d'un côté, les nouveaux riches, constitués par les tenants du pouvoir, et de l'autre, les populations congolaises, totalement abandonnées à leur triste sort», dit-il.

Face à cela, quelle solution?

Tout d'abord, «en sa qualité de parti humaniste, l'A.r.d condamne avec la plus grande fermeté, les graves violations, par l'Etat/P.c.t, des droits économiques, sociaux et culturels des populations congolaises, ainsi que les traitements inhumains, dégradants et cruels dont elles sont victimes de la part du pouvoir de Brazzaville. Pour l'A.r.d, l'objectif fondamental de tout Etat responsable est de protéger ses citoyens contre les aléas de la vie (le besoin physique, la maladie, l'ignorance, l'oisiveté, les accidents de travail, la vieillesse, la misère, la pauvreté) qui mettent en péril leurs capacités de subsistance». Ensuite, «pour faire face à la situation d'urgence sociale actuelle, l'A.r.d propose quatre axes d'actions concrètes à promouvoir sans délai:

- convoquer dans l'urgence, un véritable dialogue politique national, rassemblant sans exclusive, toutes les forces politiques et sociales du pays, pour définir ensemble, des mesures fortes et appropriées, en vue de sortir de façon pacifique, notre chère patrie de la crise multidimensionnelle gravissime qui le plombe aujourd'hui;
- ordonner au Premier ministre et au ministre des finances, de rapatrier sans délai, au Congo et au profit du Trésor public, les 14 mille milliards de francs Cfa des excédents budgétaires engrangés de 2003 à 2014 et dédiés aux générations futures;
- ordonner au P.d.g de la S.n.p.c, de rapatrier dans l'urgence au Congo et au profit du Trésor public, les recettes de toutes les ventes de la part du brut de l'Etat résultant des contrats de partage de production;
- ordonner à chaque ministre et à chaque responsable placé sous sa tutelle et ayant placé de l'argent public dans ses comptes bancaires privés à l'extérieur, de rapatrier cet argent au Congo et au profit du Trésor public, sans délai. Pour terminer, l'A.r.d se réserve le droit d'ester en justice contre x pour génocide des populations congolaises.

Jean-Clotaire DIATOU

PROPOS D'éTAPE

En quête de modernité

Modernité, dans une de ses acceptions, elle signifie valorisation. C'est la capacité à «extraire la beauté cachée du présent, selon Baudelaire». C'est se défaire de l'intemporalité, même en matière de gestion de la Cité.

La Cité se sclérose; elle se fige. Elle ne nous enchante plus; elle est sale. Elle ne nous parle plus; elle ne nous exalte plus de cet encens exquis de ses flamboyants. Elle est sombre, notre Cité. Les ordures jonchent les rues et avenues. Les murs de certaines institutions sont devenus des décharges publiques. Lorsque l'on intervient sur un poteau d'électricité, on crée une panne sur la fibre optique; lorsque l'on intervient sur la fibre optique, c'est l'électricité qui devient un problème par la suite. Le paysage aérien de la Cité s'est transformé en un enchevêtrement des fils électriques et de fibre optique; une mosaïque dédaléenne difficile à explorer. Qu'ils sont loin les temps où nous étudions sous les lumières des lampadaires de l'éclairage public. Où sont ces temps anciens où les véhicules-bennes ramassaient nos ordures? Où sont ces temps anciens où l'hygiène publique nous débarrassait de ces moustiques immondes? Où sont ces temps anciens où les panneaux de circulation nous parlaient? Où sont ces temps anciens où la propreté de la vêtue d'un policier ou d'un gendarme nous impressionnait? Où sont ces temps où l'élégance du maître était pour nous un modèle à suivre, ces temps où le maître était pour nous un savant?

Il ne s'agit pas de nostalgie des temps anciens. Il s'agit d'esquisser un projet intellectuel et esthétique de gestion de la Cité congolaise. Il s'agit de maximiser l'utilisation des ressources intellectuelles, politiques et esthétiques de la Cité, pour que les éphémères respirent, admirent le beau et se sentent vivre.

Prométhée

Comme en lutrin

L'engagement, c'est une semence

L'engagement peut être matériel, physique, financier ou spirituel. Quelle que soit la semence que vous décidez de semer, elle reviendra à vous sous forme de moisson. Comme le déclare la Bible: «Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi» (Galates 6:7).

C'est une loi universelle que le romancier Robert Louis Stevenson résumait ainsi: «Ne jugez pas chaque journée par la récolte que vous moissonnez, mais par les graines que vous plantez». Certains sèment leur temps, leurs connaissances, leur argent ou leur consécration. Cependant, toutes les terres ne sont pas fertiles. Il existe des terres arides où votre semence ne produit rien, si ce n'est l'ingratitude. Le philosophe Sénèque avertissait d'ailleurs: «C'est un grand vice que celui de l'ingratitude, mais c'est un vice commun que d'obliger des ingrats».

À l'inverse, il y a des terres fertiles où la moisson est abondante. Jésus l'enseigne dans la parabole du semeur: «Une autre partie tomba dans la bonne terre: elle donna du fruit...». (Matthieu 13:8). Il est donc essentiel de discerner la nature de la terre avant d'y investir votre vie. Si la terre est bonne, semez avec assurance; si elle ne l'est pas, abstenez-vous pour éviter les regrets. Jean de La Fontaine écrivait à juste titre: «C'est double plaisir de tromper le trompeur» - ne laissez pas les mauvaises terres gaspiller vos perles.

S'engager auprès des hommes a ses limites, mais s'engager dans l'oeuvre de Dieu reste la meilleure décision. Comme le rappelait le théologien Charles Spurgeon: «Si Dieu vous appelle à être un semeur, ne vous souciez pas de la dureté du sol, souciez-vous de la pureté de la semence». À condition de marcher dans l'obéissance, «celui qui sème pour l'Esprit moissonnera de l'Esprit la vie éternelle» (Galates 6:8).

Dre Annick IMBOU

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 05 543 82 76 / 06.662 37 39

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim: Hervé EKIRONO

Tel : 06 879 50 69 / 05 564 40 99

Directeur commercial & Relations publiques :

Rigobert MOBOLAS : 06 626 89 15

Rédacteur en Chef : Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Tel : 06 986 56 52 / 05 568 54 47

Secrétaire de rédaction : Roland KOULOUNGOU

Tel : 06 838 30 04 / 05 055 24 71

Rédaction

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU: 06 641 56 96

Martin BALOUATA-MALEKA : 05.500 77 82

Urbain Nzabani

Joseph MWISSI NKIENI

Siege de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tel : 05.557.78.71

Mise en pages : TORNADE

Education

Le Complexe scolaire Angola-libre inauguré par le Président de la République

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a procédé, le vendredi 9 octobre 2026, lors d'une cérémonie grandiose, à l'inauguration officielle du Complexe scolaire Angola-libre, situé dans le premier arrondissement, Makélékélé, à Brazzaville. Construite par la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), à la demande du Chef de l'Etat, sur le modèle du Complexe scolaire de la liberté à Talangai, le sixième arrondissement de la capitale, cette infrastructure scolaire comprend un jardin d'enfants, une école primaire, un collège et un lycée, pour une capacité totale qui est passée à 10.000 élèves répartis dans 100 salles de classes, avec 3 bâtiments administratifs, 10 logements destinés aux enseignants, 1 laboratoire scientifique, 3 médiathèques, 5 châteaux d'eaux, un espace sportif complet et plusieurs composantes spécifiques à chaque cycles.

Peu avant la séquence phare de la coupure du ruban symbolique marquant l'inauguration officielle du Complexe scolaire Angola-libre par le Chef de l'Etat, sous la modération de notre confrère, Bienvenu Boudimbou, maître de cérémonie, trois allocutions ont été prononcées pour fixer l'opinion sur l'intérêt et la portée de l'évènement, en présence du Premier ministre Anatole Collinet Makosso, des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des



Inauguration du Complexe scolaire Angola-libre de Makélékélé.



Le Complexe scolaire Angola-libre de Makélékélé, sur l'Avenue de l'Union africaine.

présidents des institutions constitutionnelles, des représentants des agences internationales, des partenaires au développement, des autorités civiles et militaires, etc. Partis politiques de la majorité et associations soutenant l'action du Président de la République avaient mobilisé leurs membres, arborant des tenues à leurs couleurs respectives, sur fond de l'animation musicale de l'Orchestre Bana Poto-Poto, des groupes traditionnels et de la fanfare kimbanguiste. La fanfare militaire quant à elle rythmait les différentes séquences de la cérémonie. Dans son mot de bienvenue, l'administrateur-maire du premier arrondissement, Edgard Bassoukissa, qui s'est dit heureux pour son arrondissement d'abriter ce

joyau scolaire, a révélé que «ce site fut la tour de contrôle de l'ancien aéroport de Brazzaville, les bâtiments qu'il abritait furent construits entre les années 1930 et 1932. Chemin faisant, la fusion des services de météorologie et ceux de l'aviation civile avait abouti à la création de l'Agence nationale de l'aviation civile, dont le siège était logé dans les bâtiments abritant actuellement le Commissariat central de police du Djoué. Ce même site fut aussi le siège du M.p.l.a (Mouvement populaire de libération de l'Angola) en 1965. Et une partie de ce siège était occupée par les éléments de défense civile, sous l'appellation du Camp météo». Il a terminé son allocution en annonçant le don d'un bœuf et de produits agricoles fait par

les populations de son arrondissement au Chef de l'Etat. A travers cette œuvre, a fait savoir le D.g Maixent Raoul Ominga dans son allocution, la S.n.p.c poursuit son accompagnement en faveur des politiques publiques à fort impact social. Pour lui, ce «joyau éducatif» est «une trajectoire scolaire réunie en seul et même lieu». Insistant sur la paix, principal cheval de bataille de Denis Sassou-Nguesso à la tête du pays, le directeur général de la S.n.p.c a souligné que la construction du Complexe scolaire Angola-libre n'aurait pas été possible sans la paix. D'où la nécessité de la préserver partout sur toute l'étendue du territoire national. Enfin, connu pour ses longues allocutions en pareilles



Denis Sassou-Nguesso accueilli par les élèves du primaire.

circonstances, «voici venir le temps du verbe long...», a-t-il lancé, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a retracé les efforts du Président de la République dans la construction et la modernisation des infrastructures scolaires. «Excellence Monsieur le Président de la République, tant que votre action continuera à transformer les attentes de la jeunesse en réalisations concrètes, nous aurons toujours des choses à dire, parce que chaque

école construite est un message d'espérance adressé à la jeunesse congolaise et un investissement durable pour l'avenir de notre République. Ceci parce que vous ne construisez pas seulement des infrastructures, mais vous bâtissez des destins», a-t-il dit d'entrée de jeu dans son mot. Après le rite de bénédiction traditionnelle, en l'ari, par un chef de quartier, est intervenu le moment-clé de la coupure du ruban symbolique par le Président de la République, qui a enchaîné avec la visite

en plus de ses équipements flambants neufs, a transformé le paysage de cette zone du vieux Quartier Météo aux maisons coiffées de tôles rouillées. Ce qui était un rêve hier est devenu réalité. L'amélioration, mieux la modernisation des conditions de travail pour les enseignants et les administratifs et d'études pour les milliers d'élèves redonne à l'éducation sa place parmi les secteurs prioritaires du développement national.

Hervé EKIRONO

Département de Brazzaville

Decès inopiné du préfet Yves Bodler Ngongo

La fête était belle à Makélékélé, malheureusement, elle s'est terminée par la triste nouvelle du décès inopiné du préfet de Brazzaville, Yves Bodler Ngongo, alors qu'il était parmi les autorités accompagnant, à pied, le Chef de l'Etat, pendant son bain de foule, le long de l'Avenue de l'Union africaine. Victime d'un malaise, lié probablement à un A.v.c (Accident vasculaire cérébral), il a été transporté d'urgence à l'Hôpital militaire Pierre Mobengo où son décès a été constaté. En tant que patron du département, il était au cœur de l'évènement, dans son uniforme de préfet, assis près du Président de la République, juste après le Premier ministre, pendant la cérémonie d'inauguration du complexe scolaire. «En cette douloureuse épreuve, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, au nom du gouvernement de la République, s'incline avec respect, devant la mémoire de ce grand commis de



Yves Bodler Ngongo.

l'Etat et adresse ses sincères condoléances à l'ensemble du personnel de l'administration du territoire durement éprouvé, à la famille de l'illustre disparu et à ses proches», indique le communiqué du Ministère de l'intérieur et de la décentralisation publié le même jour. Colonel à la retraite et ancien sous-préfet du District de Tchamba-Nzassi (2022-2026), dans le Département de Pointe-Noire, Yves Bodler Ngongo (64 ans révolus) a été nommé préfet de Brazzaville le

19 août dernier et installé dans ses fonctions cinq jours plus tard. Pour sa famille et ses proches, sa brusque disparition est un choc énorme. Du coup, le Département de Brazzaville étant en deuil, le gouvernement a reporté l'inauguration, prévue le lundi 12 octobre, du Complexe scolaire de l'amitié, construit à Baongo sur le même modèle que ceux de Makélékélé et Talangai, à une date qui sera annoncée ultérieurement.

H.E

Éducation

Sr Marguerite Marie Tiberghien, un siècle d'engagement pour l'éducation spéciale

Une messe a été célébrée, lundi 28 septembre 2026, au Mbon-gui Abbé Eugène N'Kakou, anciennement Foyer Abraham, à Baccongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, à l'occasion du centenaire de naissance de Sr Marguerite Marie Tiberghien, fondatrice de l'Ecole spéciale qui porte son nom à Brazzaville, et qui vit en France, après avoir travaillé des années durant au Congo. La célébration s'est déroulée en présence de la professeure Régine Tchicaya-Oboa, directrice de cabinet du ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, et de Dominique Mouanga, directeur de l'Ecole spéciale.

La célébration du centenaire de naissance de Sœur Marguerite Marie Tiberghien a débuté par une messe d'action de grâce dite par le Père Arnel Miassoumana. Inspiré de Job et de l'Evangile de Luc, son sermon a mis en avant la conversion, la persévérance, l'humilité et la constance dans le bien. Il a notamment exhorté les enseignants à cultiver l'humilité et le pardon à travers «un cœur d'enfant».

Née le 8 septembre 1926 à Roubaix, en France, Sœur Marguerite Marie Tiberghien, affectueusement appelée «Sœur Courage», est une religieuse française des Filles de la charité de Saint Vincent de Paul, qui a créé en 1974, l'Ecole spéciale de Brazzaville, pour donner une seconde chance de scolarisation gratuite, aux exclus du système scolaire classique,



Sr Marguerite Marie Tiberghien.

aux enfants, jeunes déscolarisés, aux adultes illettrés et handicapés.

A l'issue de la célébration eucharistique, il y a eu plusieurs témoignages d'anciens élèves devenus cadres, soulignant ainsi l'impact de cette institution dans la lutte contre

l'analphabétisme, l'échec scolaire et l'exclusion. La voix des anciens élèves a donné une dimension particulière à cette célébration. Derrière les hommages se dresse l'histoire d'une œuvre éducative dont les bénéficiaires portent encore les



Photo de famille autour de Dominique Mouanga (chemise blanche manches longues), et la professeure Régine Tchicaya-Oboa.

fruits. Plus qu'un simple lieu d'apprentissage, l'Ecole spéciale constitue, pour les enfants en rupture scolaire, les enfants handicapés comme les autistes et les adultes comme les mamans privées d'instruction, un espace de rattrapage, de reconstruction et de réinsertion.

Dominique Mouanga, le directeur de l'Ecole spéciale a rappelé la vocation de l'établissement: offrir une seconde chance aux exclus du système classique. Grâce à des méthodes adaptées, notamment la phonimimique, l'apprentissage devient accessible aux élèves en grande difficulté. Les résultats de cette démarche se lisent dans les parcours de plu-

sieurs anciens bénéficiaires, aujourd'hui cadres dans les administrations publiques ou dans le secteur privé.

Freddy, une femme handicapée motrice, a été prise en charge à l'âge de 14 ans. «C'est la sœur qui m'a faite. Je lui dois ce que je suis devenue aujourd'hui: administratrice des Saf», a-t-elle témoigné. Pour sa part, arrivé à l'Ecole spéciale à 10 ans sans aucune base en lecture, Brejnev Mankou y a repris le chemin des études. Il a obtenu une licence en histoire-géographie et enseigne aujourd'hui au Lycée de Kinkala, chef-lieu du Département du Pool.

Le parcours de Roland Nkodia illustre également le rôle de

rattrapage de l'établissement. Inadapté au système scolaire traditionnel, il ne savait pas encore lire à 12 ans. Sa prise en charge lui a permis de combler progressivement son retard avant de réintégrer le circuit scolaire normal. Fridolin Bampamba, non scolarisé à neuf ans lorsqu'il a intégré l'école, a poursuivi sa formation jusqu'à devenir technicien de laboratoire dans une brasserie, après des études en agroalimentaire.

Devenu ingénieur informaticien, Castard Nzaou rappelle, lui aussi, que derrière les difficultés scolaires peuvent se cacher des aptitudes qui ne demandent qu'à être révélées. Quant à Chris Mavouba, son témoignage est particulièrement émouvant. A quatre ans, il ne marchait pas et se déplaçait en s'appuyant sur ses fesses. Selon son récit, une petite trottinette en bois l'a aidé progressivement à se mettre debout et à marcher. Des années plus tard, il a poursuivi ses études jusqu'au doctorat et vit aujourd'hui en France.

Ces parcours illustrent la philosophie de l'Ecole spéciale: ne pas réduire l'enfant à ses difficultés, mais rechercher ses capacités, les développer et lui permettre de trouver sa place dans la société. Saluant l'œuvre de la jubilaire, Régine Tchicaya-Oboa a souligné l'intérêt de ses méthodes pédagogiques pour les politiques publiques d'alphabétisation. «Je rendrai compte fidèlement à Monsieur le ministre de tout ce que j'ai entendu et apprécié ici», a-t-elle déclaré, souhaitant que l'expérience de l'Ecole spéciale puisse inspirer la Direction générale de l'alphabétisation.

Joseph MWISSI NKIENI

U.n.f.p.a (Fond des Nations Unies pour la population)

Des journalistes mieux outillés sur les enjeux de population, de genre et de santé reproductive

Une trentaine de journalistes issus de différents médias publics et privés ont participé, du jeudi 1er et vendredi 2 octobre 2026, à un atelier de renforcement des capacités sur les thématiques de population, de genre et de santé reproductive. Organisé la représentation de l'U.n.f.p.a (Fonds des Nations unies pour la population), à son siège, à Brazzaville, cet atelier, qui s'est déroulé sous la supervision de Matthias Teumeni Nouné, chargé de la communication stratégique, des partenariats et de la mobilisation de ressources à l'U.n.f.p.a Congo, visait notamment à améliorer la qualité du traitement médiatique de sujets souvent complexes et sensibles.

Pendant deux jours, la salle de réunion de la représentation de l'U.n.f.p.a, au centre-ville de Brazzaville, a servi de cadre aux échanges entre experts chargés d'animer les panels et professionnels des médias sur les questions liées à la démographie, l'égalité de genres, les violences contre les femmes et les filles, et la

santé sexuelle et reproductive. Cet atelier avait, notamment, pour ambition de renforcer les connaissances des journalistes et leur sensibilité sur ces questions, en leur fournissant des outils intellectuels susceptibles de les aider à mieux aborder ces problématiques dans leurs productions journalistiques. Pour assurer les différentes



Les journalistes participant à l'atelier organisé par l'U.n.f.p.a à Brazzaville.

sessions, l'atelier a mobilisé plusieurs intervenants issus notamment des domaines de la communication, de la santé, du droit et de la recherche. Parmi eux figuraient Joachim Mbanza, journaliste et ancien

haut-conseiller au Conseil supérieur de la liberté de communication, Valy Michèle Mountou, directrice de la santé de la reproduction au Ministère de la santé et de la population, Alain Bikindou, médecin, Nup-

tia Mbemba-Talantsi, magistrat ainsi que Jovial Koua Oba, enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi. Le croisement de ces différents profils a permis d'aborder les thématiques sous plusieurs angles et de rapprocher les exigences du travail journalistique des réalités médicales, juridiques et scientifiques.

Ainsi, les participants ont notamment été éduqués sur les concepts fondamentaux de «population et développement», «transition démographique et dividende démographique au Congo», «santé sexuelle et reproductive», «données démographiques et statistiques dans les productions médiatiques», «droits de la femme et de la jeune fille», etc. La planification familiale a également été abordée en faisant la part des

choses entre les mythes qui l'entourent, les réalités auxquelles les populations sont confrontées et ses bénéfices socioéconomiques. La santé maternelle et la prévention des décès maternels évitables ont également fait l'objet d'une session, tout comme le rôle que peuvent jouer les médias dans la promotion de la santé reproductive. Les journalistes ont également été sensibilisés aux concepts de genre, d'égalité et d'autonomisation des femmes, mais également aux violences basées sur le genre.

Les échanges ont aussi porté sur la communication inclusive et le langage sensible au genre. Une attention particulière a été accordée aux rapports entre médias, stéréotypes et normes sociales, rappelant que la manière de présenter une information peut contribuer à renforcer ou, au contraire, à déconstruire certains préjugés. Au terme de ces deux journées, l'enjeu demeure celui d'une information plus fiable, plus responsable et mieux contextualisée sur les questions de population, de genre, de lutte contre les violences basées sur le genre, de santé sexuelle et reproductive.

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU

Prix international Emma Rossi

La scientifique et chercheuse congolaise, Francine Ntouni, lauréate de la 4^{ème} édition

La scientifique et chercheuse congolaise, Francine Ntouni (65 ans), présidente de la F.c.r.m (Fondation congolaise pour la recherche médicale), a remporté cette année le Prix international Emma Rossi, décerné tous les trois ans par l'Association Emma Rossi, pour récompenser les femmes d'exception engagées dans le changement social, l'égalité, les droits humains et l'excellence. Placée sous le thème, «Les femmes qui changent le monde», l'édition 2026 de ce prix a notamment mis à l'honneur l'assistance sanitaire, l'action humanitaire et la recherche médicale. La professeure Francine Ntouni a reçu son prix des mains de Mme Patrizia Busignani, la présidente de l'Association Emma Rossi, au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée le 24 septembre 2026, au Teatro Titano de Saint-Marin, un Etat de 34.132 habitants, enclavé au sein de l'Italie, en présence des plus hautes autorités de cet Etat, dont les deux capitaines-régents (Chefs d'Etat), le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale, etc.

Le drapeau congolais a flotté au sommet des sciences et de l'engagement humanitaire en Europe, grâce à une compatriote. Face à 17 candidates venues d'Italie, d'Argentine, de Grande-Bretagne, de Gaza et naturellement de la République de Saint-Marin, la professeure Francine Ntouni, venue du Congo, spécialiste sur les maladies infectieuses, plus spécialement le paludisme, a remporté à l'unanimité du jury, la 4^{ème} édition du Prix international Emma Rossi, pour son engagement remarquable en faveur de la recherche scientifique, de la santé publique et du développement des capacités de recherche en Afrique.

De retour à Brazzaville, c'est au siège de sa fondation, nichée dans un beau bâtiment à Mansimou, un quartier du 8^{ème} arrondissement, Madibou, que la scientifique et chercheuse congolaise nous a reçu, le mercredi 30 septembre 2026, pour une interview. Soit dit au passage que cette année, elle a été aussi élue, au mois de juin dernier, secrétaire générale de l'A.a.s (Académie africaine des sciences), créée en 1985 et basée à Nairobi au Kenya. L'émotion reste vive en elle après cet événement qui l'a encore propulsée plus haut sur la scène scientifique internationale. «J'ai ressenti une profonde fierté, en apprenant que j'étais la lauréate, d'autant que la compétition était particulièrement relevée. Nous savons pertinemment que la science dispose de moyens et d'infrastructures bien plus avancés dans d'autres régions du monde que chez nous. Recevoir cette distinction est une immense satisfaction personnelle, mais c'est avant tout un honneur pour notre pays. À ce moment précis, voir flotter le drapeau congo-



Francine Ntouni, Prix international Emma Rossi.



Mme Patrizia Busignani, le secrétaire d'Etat à la santé de Saint-Marin et la professeure Francine Ntouni.

lais à Saint-Marin revêtait une importance capitale pour moi. Je tenais à prouver que la femme congolaise est pleinement capable de rivaliser avec ses pairs à l'échelle internationale», a-t-elle confié. En découvrant l'histoire d'Emma Rossi, figure tutélaire de l'association et du prix qui portent son nom, enseignante, femme politique et figure humaniste de Saint-Marin disparue prématurément dans la cinquantaine, Francine Ntouni dit avoir mesuré l'impact de cet héritage. Un combat pour l'égalité qui résonne avec l'actualité internationale, comme elle le souligne en saluant la nomination historique de la première femme nommée Première ministre, cheffe du gouvernement, au Royaume du Maroc, Mme

Fatima Ezzahra El Mansouri. «Les choses progressent, parfois trop lentement à mon goût, mais elles avancent. C'est le signe qu'il ne faut jamais relâcher nos efforts», réagit-elle. Pour la chercheuse scientifique congolaise, trois obstacles majeurs freinent encore la lutte contre les pathologies infectieuses en Afrique: le manque de financement, de formation et de ressources pérennes. «Pour travailler efficacement, il nous faut des ressources pérennes, afin de mener nos enquêtes de terrain, analyser nos échantillons biologiques et former la relève. Aussi, la recherche a besoin de se développer dans un environnement stimulant et favorable, propice à l'émergence de nouvelles énergies créatrices. Nous

avons également besoin d'un engagement financier accru aussi bien du secteur public que privé», pense-t-elle.

Au-delà des barrières matérielles, la lauréate pointe du doigt les préjugés tenaces. «Des barrières mentales entourent encore le métier de chercheur. Pour répondre aux besoins de notre société, nous devons susciter des vocations par la promotion de nos métiers, le plaidoyer auprès des décideurs politiques et la sensibilisation des enfants», confie-t-elle.

Un appel vibrant à la jeunesse

Véritable modèle de réussite professionnelle, Francine Ntouni a saisi l'opportunité du Prix international Emma Rossi qu'elle a reçu pour lancer un appel direct aux jeunes filles congolaises et africaines, en les exhortant à briser le plafond de verre que

Enseignement supérieur

L'Université Marien Ngouabi encore en grève!

Ainsi donc, telle une fatalité irrésistible, à travers un destin tragique déjà tracé et que l'on subit sans pouvoir le modifier, l'Université Marien Ngouabi est de nouveau en grève générale et illimitée, à compter du vendredi 9 octobre 2026, «avec arrêt de toutes les activités académiques et du processus académique des concours». «Le travail ne reprendra que lorsque les revendications présentées trouveront satisfaction». C'est ce qu'a décidé le Collège intersyndical, réuni le jeudi 8 octobre 2026, au Complexe universitaire Bayardelle, à Brazzaville, «pour faire le point sur la suite donnée au préavis de grève lancé le 5 octobre dernier». Les syndicalistes ont constaté «avec indignation, l'indifférence du gouvernement de la République, face aux énormes difficultés que vivent les travailleurs de l'Université Ngouabi».



Grève à l'Université Marien Ngouabi.

Que réclame le Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi? Le paiement de tous les salaires dus aux travailleurs; la concomitance dans le paiement des salaires des agents de l'Université Marien Ngouabi avec ceux de la Fonction publique et le paiement de toutes les heures dues.

Le gouvernement, avec en tête le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, s'était engagé à poursuivre les négociations avec les syndicalistes de l'Université Marien Ngouabi, lors d'une rencontre, le 7 septembre dernier, au Palais des congrès. «Avec les responsables des syndicats de l'Université Marien Ngouabi, il s'agissait d'une réunion interministérielle ordinaire, qui a permis d'anticiper sur les attentes de la communauté universitaire et d'identifier les dossiers nécessitant une attention particulière. Les échanges, jugés constructifs, ont débouché sur des engagements concrets: élaboration de cahiers de charges, poursuite des négociations, mesures à court et moyen terme et premiers paiements annoncés dans les prochains jours. Au-delà des revendications, le gouvernement fait le choix de l'anticipation, du dialogue et de la recherche de solutions durables, notamment pour l'apurement progressif de la dette sociale», est-il annoncé sur la Page Facebook de la Primature.

Mais, que s'est-il passé pour qu'on se retrouve à la case-départ? Le deuxième promis avant fin septembre n'a pas été payé et la poursuite des négociations n'a pas eu lieu. Bref, les proclamations de foi, c'est bien, mais si elles ne sont pas suivies d'actes concrets, ça ne marche pas. C'est l'éternel recommencement. La grève compromet la rentrée académique du 15 octobre, si jamais le gouvernement n'appelle les syndicalistes à reprendre le dialogue.

Urbain NZABANI

**Pour m'informer,
je fais confiance
à L'Horizon Africain.
Je m'abonne!
Tél. 05 543.82.76 /
06 662.37.39
06 626 89 15**

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU

C.s.i Maman Mboulé de Talangaï (Brazzaville)

Le Rotary club Brazzaville-centre offre un abri pour l'accueil des patients

Au C.s.i (Centre de santé intégré) Maman Mboulé du Quartier Ngamakosso, à Talangaï, le 6ème arrondissement de Brazzaville, l'accueil des femmes en consultation pré ou post natale ne se fera plus à ciel ouvert. Grâce au Rotary club Brazzaville-centre, le C.s.i est dorénavant doté d'une tente de 50 mètres-carrés, avec plus de vingt chaises, sous forme de fauteuil. Le don a été officiellement remis aux bénéficiaires, le lundi 28 septembre 2026, par l'équipe du Club Rotary, au cours d'une sobre cérémonie organisée sur le site du C.s.i, en présence du chef du District sanitaire de Mboulé-Manianga, Monsieur Henry Berya Golve Ndzouani, et des membres du Cosa (Comité de sante) de ce C.s.i.

Il s'agit d'une tente de 10 mètres sur 5, garnie de 27 fauteuils, implantée dans l'enceinte du C.s.i Maman Mboulé. Il vient améliorer, autant que faire se peut, les conditions d'accueil et d'attente des femmes en consultation pré et post natale, ainsi que des malades en consultation externe.

Présentant le don, le membre du Rotary club Brazzaville-centre, Sylvain Elenka, qui a pris la parole au nom de la présidente du club, a rappelé la mission principale du Rotary international, qui est de servir autrui, en apportant des solutions concrètes à des défis humanitaires majeurs, notamment au niveau local, comme c'est le cas présentement. Poursuivant son intervention, il a précisé qu'en faisant ce don au C.s.i Maman Mboulé, le Rotary club Brazzaville-centre a été effectivement guidé par l'intérêt de «faire du bien à autrui». Face aux difficultés qu'il éprouvait en matière d'espace d'accueil des patients, le C.s.i Maman Mboulé a soumis au Rotary club Brazzaville-centre, une demande d'aide qui a trouvé un écho favorable aussi bien au ni-



La coupure du ruban symbolique par la directrice générale



Une tente d'accueil des malades, don du Rotary club Brazzaville-centre au C.s.i Maman Mboulé.

veau du Club Rotary qu'au niveau du District 9150 qui a apporté un appui financier substantiel pour la réalisation de ce projet. Dorénavant, les soignants et les patients qui fréquentent ce centre seront à l'abri des intempéries, s'est félicité Monsieur Sylvain Elenka

qui a ajouté que cette action s'inscrivait dans deux des axes stratégiques ou domaines d'intervention du Rotary international, à savoir la prévention et le traitement des maladies et la protection de la santé de la mère et de l'enfant. Il n'a pas oublié de saluer l'implication du chef

de centre et des membres du Rotary Club dans l'aboutissement de ce projet.

Pour sa part, le chef du District sanitaire Mboulé-Manianga, Monsieur Henry Berya Golve Ndzouani a, au nom du directeur départemental des services de santé de Brazzaville, remercié le Rotary club Brazzaville-centre, pour ce geste qui complète les efforts du gouvernement et s'inscrit, selon lui, dans la volonté du ministre de la santé et de la population d'améliorer l'offre de santé dans notre pays.

Des remerciements renchérissés par Monsieur Olivier Ansi, agent sanitaire du District sanitaire Mboulé-Manianga, qui a précisé que le geste apparaît simple à première vue, mais il «constitue un appui précieux pour l'amélioration de nos conditions de travail et, surtout, pour l'amélioration de l'accueil et les conditions de prise en charge de nos populations». À travers ce don, a-t-il poursuivi, le C.s.i voit «non seulement une dotation en équipements, mais également l'expression concrète d'un engagement en faveur de la santé et du bien-être de nos populations». Monsieur Olivier Ansi a formulé le souhait que cette action ne soit que le début d'une «collaboration encore plus forte et fructueuse en faveur du renforcement de notre système de santé». A noter que le C.s.i Maman Mboulé reçoit, trimestriellement, un peu plus de vingt-cinq mille patients en consultation, dont plus de 300 femmes enceintes.

Paulgy OKO ASSANDE

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

L'autre jour, notre ami Yakamambu était L'écœuré par des élèves de Terminale qui définissaient le pronom «ON» comme un pronom personnel. Il était obligé de se substituer au professeur de grammaire, pour leur donner la leçon suivante, en consultant son livre de grammaire «Le Grevisse»:

- «On (du latin homo, homme) est proche des pronoms personnels, mais pas un pronom personnel. Il est régulièrement de la troisième personne du masculin singulier et ne s'emploie que comme sujet. Son sens évoque un référent animé indéfini (on = quelqu'un, des gens) qui peut représenter un ensemble d'êtres ou au contraire, un être unique.

Dans son sens le plus indéterminé, on apparaît dans des énoncés génériques comme les proverbes. Son indétermination convient parfaitement à la visée généralisante: «On ne crache pas dans la main qui vous nourrit» (Proverbe). Mais, en fonction du contexte, on peut aussi représenter des collectivités plus précises ou restreintes: «En ce moment, c'est un vrai bordel dans l'administration, on ne saurait même pas à qui s'adresser» (on = les gens qui s'adressent à l'administration).

On prend parfois un sens bien déterminé et se substitue à «je, tu, nous, vous, il (s), elle (s)», en marquant la modestie, la discrétion, l'ironie, le mépris, etc: «On ne se refuse rien chez vous». (On = vous ne vous refusez rien.)

Il peut aussi être équivalent à nous dans un style plus oral, moins formel: «Nous, les pauvres malheureux, on est sur place». (On = nous).

Quand les circonstances marquent précisément qu'on parle d'une femme ou d'un ensemble de personnes, l'attribut de on s'accorde par syllepse (c'est-à-dire en fonction du référent du pronom on, l'accord est guidé par le sens): «On a l'air malignes, toutes les trois dans cette salle de classe».

Il arrive que on soit suivi d'un attribut au pluriel: «On n'est pas des méchants, on doit pouvoir se parler».

Comme on était généralement un nom, il a gardé la faculté de prendre l'article défini «l'», surtout quand l'euphorie le demande, principalement après «et, ou, où, que, si» et parfois après «lorsque» (cet «l'» est regardé aujourd'hui comme simple consonne euphonique): si l'on ne se définit qu'en opposant, j'étais l'indéfini en chair et en os». Au revoir et à bientôt.

Diag-Lemba.

Fraternité Winaïvha

Le Roi Amen Fils 1^{er} Winaïvha dévoile sa vision d'une civilisation solaire

La Fraternité Winaïvha, un mouvement spirituel et communautaire basé sur la ville océane, a organisé, le 19 septembre 2026, à Pointe-Noire, une conférence-débat consacrée à la vision d'une nouvelle civilisation dite «solaire». La rencontre, animée par le Roi ou le Prophète Amen Fils 1^{er} Winaïvha, a été couplée à une exposition d'œuvres d'art et de supports linguistiques présentés comme des éléments de cette nouvelle civilisation.

Dans l'amphithéâtre de Sueco, le Roi Amen Fils 1^{er} Winaïvha, qui se présente comme un messager de Dieu, a exposé sa vision devant un public compo-

sé de pasteurs, étudiants, médecins, fidèles en uniforme et autres participants. Des tableaux représentant un alphabet et une langue solaires, ainsi que des meubles aux



Le Roi Amen Fils 1er Winaïvha.

formes particulières, ont notamment été présentés au public, dans une atmosphère féérique. Pour le visionnaire de la Fraternité Winaïvha, le Congo disposerait d'un savoir-faire et d'un potentiel encore insuffisamment valorisés. Il appelle ainsi à une mobilisation collective, au-delà des croyances et des doctrines, afin de faire émerger cette nouvelle civilisation.

Se référant notamment

aux chapitres 21 et 22 du Livre de l'Apocalypse, le Roi Amen Fils 1^{er} Winaïvha affirme être porteur d'une «clé et d'un livre d'or universel». Il invite les scientifiques, savants, prophètes et autres «esprits éclairés» à unir leurs compétences, pour concrétiser cette vision.

La rencontre a, également, été marquée par la présence d'une représentante de la Direction départementale des arts et des lettres, auprès de laquelle la Fraternité Winaïvha souhaite obtenir un accompagnement, pour la valorisation de ses œuvres et de ce qu'elle présente comme un savoir-faire congolais.

John NDINGA-NGOMA

Livre

«Diriger en Afrique. Responsabilité, éthique et pouvoir dans l'entreprise contemporain» de Roger Kwama

Directeur général de la Société Enco S.a, enseignant à L'E.s.g.a.e (École supérieure de gestion et d'administration des entreprises), Roger Kwama a publié, en septembre dernier, un essai intitulé, «*Diriger en Afrique. Responsabilité, éthique et pouvoir dans l'entreprise contemporain*», le vendredi 6 novembre 2026, à l'Hôtel Saint-François de Paule (Siège de l'Acerac), à Brazzaville. Cette rencontre réunira autour de l'auteur, le préfet, le prof André-Patient Bokiba et le post-facrier, le prof Roger Armand Makany, Maurice Loubouakou, l'un des éditeurs de l'ouvrage, l'écrivain et critique littéraire Pierre Ntsémou dit Saint-Pierre des Mots, le journaliste analyste Joachim Mbanza, sous la modération de la juriste Sarah Adoua, avec l'appui du journaliste Ghislain Ngouma.

Fruit d'un parcours professionnel dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et de la logistique, ainsi que d'une longue expérience de l'enseignement, l'ouvrage de Roger Kwama interroge les responsabilités de celles et ceux qui dirigent des organisations en Afrique : comment décider dans l'incertitude? Comment concilier performance économique, exigences éthiques et attentes sociales? Comment exercer le pouvoir tout en préservant la confiance et la dignité des personnes?

L'auteur articule expérience vécue et réflexion sur le management. Il examine les défis de la gouvernance, les épreuves de la transformation des entreprises et les choix humains qui accompagnent les responsabilités des dirigeants. Au cœur de sa démarche figure une conviction: l'autorité engage autant la conscience du dirigeant que ses compétences.

La conférence sera aussi l'occasion de souligner l'importance de la transmission entre générations, notamment auprès des étudiants

La couverture du livre de Roger Kwama



et des jeunes professionnels, des échanges sur les principaux thèmes abordés dans l'ouvrage et une séance de vente et de dédicace. Publié aux Éditions LMI et chez Upway Books, «*Diriger en Afrique*» est un ouvrage qui s'adresse à celles et ceux qui souhaitent mieux comprendre les réalités du leadership et contribuer à des organisations plus responsables.

Informations pratiques

- Date : vendredi 6 novembre 2026.
- Heure : 14 h 30 – 17h30
- Lieu : Hôtel Saint-François de Paule (Siège de l'ACE-RAC), Brazzaville.
- Programme annoncé : présentation, échanges, vente et dédicace, cocktail.
- Contacts : 06 666 81 81 / 05 391 95 95.

Association Niosi

Une conférence-débat sur les intellectuels africains, avec le prof Josué Ndamba

Dans le cadre des débats d'idées à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville, l'Association Niosi a organisé, jeudi 1^{er} septembre 2026, une conférence-débat sur le thème: «*Les intellectuels africains: la peur d'être libres?*». Animée par le prof Josué Ndamba, linguiste, membre de l'Association Niosi, sous la modération du Dr Auguste Miabéto, la conférence-débat a permis de s'interroger sur la peur de la liberté chez les intellectuels africains. Le conférencier s'est interrogé si l'intellectuel africain peut exister sans liberté de pensée? Selon lui, les intellectuels africains doivent aspirer à l'esprit d'indépendance pour être libres. D'où la nécessité de libérer l'intelligence africaine.



Prof Josué Ndamba et Dr Auguste Miabéto.

Dans son exposé, le prof Josué Ndamba, enseignant retraité de l'Université Marien Ngouabi, a mis en exergue les interrogations sur le problème des intellectuels au Congo et en Afrique, face au phénomène de l'aliénation. La peur est-elle liée au contexte politique, aux appartenances communautaires ou à la quête de reconnaissance? Pourquoi certains intellectuels craignent-ils d'assumer leurs propres idées? Comment passer de la consommation des concepts venus d'ailleurs à la création de modèles africains? Quels obstacles empêchent la production intellectuelle originale en Afrique? Comment valoriser les traditions africaines sans les sacrifier? Quelle place donner aux savoirs universels dans la construction d'une pensée africaine? Les intellectuels africains ont-ils peur d'innover? Que signifie se libérer pour un intellectuel formé dans des modèles étrangers? Autant de questions que le conférencier a soulevées.

Au regard de toutes ces interrogations, il a été suggéré quelques pistes de solutions, dont entre autres, de réapprendre à se connaître à travers les traditions, les langues et les cultures locales. Il est nécessaire de construire une pensée africaine capable de contribuer à l'universel. L'intellectuel doit transformer sa liberté de penser en force de transformation sociale. Il est un producteur et non un simple consommateur. L'Afrique doit être actrice de sa pensée et non spectatrice et simple consommatrice des pensées formalisées ailleurs.

«*Le sens que nous devons prendre et que nous avons pris ici est de dire qu'un intellectuel, c'est quelqu'un qui réfléchit aux problèmes de la société et propose des solutions. Il ne doit pas hésiter à maintenir sa proposition prise. Nous avons quand même cette catégorie d'intellectuels comme par exemple Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga qui ont pris le courage d'assumer leurs pensées face à l'histoire et aux réalités africaines. L'intellectuel doit toujours proposer, même s'il n'est pas écouté. Un intellectuel n'est toujours pas celui qui dispose beaucoup de diplômes, c'est celui qui regarde les problèmes qui se posent dans sa société et essaie de réfléchir pour proposer des modèles de sortie des crises*», a-t-il dit en substance.

A la suite de sa communication, on a senti que le sujet est passionnant et qu'il a suscité de questions dans l'assistance qui pense la classe intellectuelle africaine doit s'assumer, en concevant des solutions aux problèmes africains et non en rebâchant ce que les autres ont conçu. C'est aux intellectuels de lutter pour conquérir leur indépendance d'esprit et l'affirmation de leurs pensées. En tout cas, c'est un sujet qui a intéressé le public où le débat se poursuit.

Martin BALOUATA-MALEKA

Livre

Qu'est-ce qu'une maison d'édition?

Publier un livre suppose le passage par une entreprise qui s'occupe de la mise en forme du texte, son impression en livre et sa diffusion. Une édition est donc une entreprise qui a pour activité principale, la transformation d'un texte en un livre imprimé ou aujourd'hui numérique. Ces activités se regroupent sous le terme de publication. Une édition est donc une entreprise de publication dont la spécificité fait qu'on l'appelle souvent «maison d'édition» ou «les éditions».

Les activités d'une entreprise d'édition consistent à recevoir un texte (manuscrit, tapuscrit, bande audio ou vidéo, illustrations, graphiques, documents, etc), d'un auteur, le lire, travailler avec l'auteur pour le corriger, faire le classement des chapitres, sous-chapitres, des compléments de rédaction ou des changements de parties entières du texte, procéder à la mise en forme finale du texte et à son montage en maquette qui sera imprimée, en trouver le code I.s.b.n (International standard book number) et/ou le code I.s.s.n («International standard serial number»/Numéro standard international normalisé), s'il s'agit d'une publication en série, rechercher une imprimerie pour l'impression quand la maison d'édition n'en possède pas, et placer le livre dans un réseau de distribution pour sa vente. Une maison d'édition apporte aussi sa plus-value au livre qu'elle édite, par la réputation de son label. Il y en a qui considèrent qu'une bonne maison d'édition ne fait payer l'auteur à aucune étape du travail d'édition; elle accompagne l'auteur dans l'amélioration de son texte, édite le livre et accorde les droits d'auteur, une fois que le livre est mis en vente. En effet, il existe en gros trois types de contrats d'édition. Les deux autres sont «l'édition à compte d'auteur» où l'auteur paye le travail de l'éditeur qui agit comme un prestataire de service, et il assure ensuite la diffusion et la promotion de son livre à ses propres frais. Au Congo, c'est ce type de contrat qui est le plus répandu.

Enfin, il y a «l'auto-édition», où l'auteur agit lui-même comme un éditeur pour publier son livre, surtout que les T.i.c (Technologies de l'information et de la communication) le permettent; il corrige lui-même son texte ou le fait par des tiers; il fait la mise en page, obtient le numéro I.s.b.n et publie son livre dont il assure la promotion.

Jacques CULTURUS

Congo - Mozambique

(Suite de la Page 3)

la colonisation portugaise ayant duré cinq siècles.

Après les entretiens entre les deux Chefs d'Etat, en présence de leurs délégations respectives et un dîner officiel offert en son honneur au Palais du peuple, le Président mozambicain s'est envolé, mercredi 7 octobre, pour Pointe-Noire où il a visité le Port autonome, le Centre de traitement et de production de G.n.l (Gaz naturel liquéfié) de Litchendjili et la C.e.c (Centrale électrique du Congo), deux usines exploitées par la société italienne Eni.

Le Président Chapo est venu s'inspirer du processus de valorisation du gaz au Congo, car son pays développe un mégaprojet gazier, piloté par la société française TotalEnergies, au large de la Province de Cabo Delgado. Interrompu durant cinq ans par la rébellion djihadiste dans le Nord du pays, ce mégaprojet a officiellement repris le 29 janvier 2026. D'un coût d'investissement d'environ 20 milliards de dollars, il prévoit une production de 13 millions de tonnes de G.n.l par an, à partir de 2029.

Pendant son séjour à Pointe-Noire, Daniel Francesco Cha-

po a rencontré les acteurs du secteur privé, un moment d'échange autour des opportunités de coopération, d'investissement et de partenariat entre les secteurs privés congolais et mozambicain, sous la coordination de Michel Djombo, ministre du développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la promotion du secteur privé.

De retour à Brazzaville, il a supervisé, au Palais du peuple, avec le Président Sassou-Nguesso, la signature des accords de coopération, avant de tenir avec une conférence de presse conjointe qui a bouclé sa visite officielle en terre congolaise. «Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la perspective de l'ouverture d'un poste consulaire du Mozambique en République du Congo, en vue de renforcer davantage les relations multiformes entre les deux pays», souligne le communiqué final lu par Constant Serge Bounda, le ministre des affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger.

Jean-Clotaire DIATOU

Pour m'informer, je fais confiance

à L'Horizon Africain, en consultant son Site Internet:
www.lhorizonafricain.com

Pourquoi pas une Fonction publique hospitalière au Congo!

La gestion des agents publics de l'Etat s'administre autour de distinctions statutaires et sectorielles, notamment: la Fonction publique d'Etat (régie par la loi n°068-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la Fonction publique); la Fonction publique territoriale (Loi n°05-2005 du 11 mai 2005 portant statut de la Fonction publique territoriale) et la Fonction publique hospitalière qui nous intéresse, ici et maintenant. Il ressort de l'observation du climat social dans le secteur que le système de santé publique en République du Congo souffre d'une asymétrie juridique causée, en partie, par la coexistence de fonctionnaires d'Etat et des agents contractuels locaux. Cette dualité statutaire fracture le corps médical, paralyse l'exécution du service public en période de crise et nécessite une réforme structurelle urgente, face aux grèves fréquentes dues aux multiples revendications syndicales quasi-récurrentes. La grève au C.h.u-B et dans les hôpitaux généraux fait encore revivre un cauchemar sanitaire aux populations.

Notre système de santé publique révèle une profonde contrariété juridique dans sa coexistence, au sein des mêmes structures hospitalières, de fonctionnaires d'Etat émarquant au budget général de l'Etat et d'agents contractuels locaux dépendants des recettes propres des établissements. Ce constat a été illustré, le 28 août 2026, par le Premier ministre et chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, lors d'une tribune spéciale, en abordant le statut du personnel dans le cas des hôpitaux généraux: «Tous les hôpitaux généraux ont deux catégories de personnel: un personnel qui relève de la Fonction publique [d'Etat] et un personnel qui émerge dans le budget de ces établissements hospitaliers. Alors, si les raisons fondamentales portent sur le non-paiement des salaires des agents relevant de ces établissements, on n'a jamais compris pourquoi cette grève est toujours générale, alors que ceux qui relèvent de la Fonction publique ont leurs salaires régulièrement payés...». Cette déclaration aux allures de constat met au taux du jour notre réflexion sur la nécessité et l'urgence d'une réforme statutaire des personnels de santé évoluant dans nos hôpitaux: la création ou l'instauration de la Fonction publique hospitalière. Certes, ce basculement ne saurait, à lui seul, endiguer les lourdes conditions de l'aridité syndicale, mais il constituerait une avancée administrative et représenterait une solution structurelle (même partielle) à un problème qui est avant tout budgétaire et matériel.

L'instauration de la Fonction publique hospitalière est un levier

Si cette instauration est adossée à d'importants moyens financiers, ce ver-

sant hospitalier pourrait offrir plusieurs leviers d'apaisement dans le secteur. Elle assurera une gestion de carrière dédiée, en permettant d'accélérer les avancements, les reclassements et l'encadrement des intégrations des agents de santé. Lesquels attendent parfois des années les décrets du ministère de la fonction publique d'Etat. Cela pourrait favoriser une budgétisation sécurisée, car cette Fonction publique devra disposer d'une ligne budgétaire propre et protégée. Ce qui sanctuariserait le paiement des salaires et des primes spécifiques. Aussi, l'espoir d'un dialogue social centralisé entre les syndicats du secteur de la santé et un guichet unique maîtrisant parfaitement les réalités hospitalières, et éviterait les renvois de responsabilités incessants entre le Ministère de la santé, le Ministère de la Fonction publique et le Ministère des finances. Comme cela se fait actuellement. Instaurer une Fonction publique hospitalière est un outil de gestion indispensable. Elle ne saurait être efficace que si et seulement si les liquidités nécessaires pour garantir la régularité des salaires, la modernisation des hôpitaux publics et la protection assurance des agents.

La paralysie technique des services ou impacts internes de la crise sociale

La coexistence au sein d'un même hôpital de fonctionnaires de l'Etat qui sont payés régulièrement et des agents contractuels locaux qui, eux, subissent des arriérés de salaire, crée un climat de travail complexe et tendue en période de grève. Normalement, dans la pratique, les agents de la fonction publique d'Etat, donc non-grévistes n'ayant pas de revendications salariales devraient se rendre à leur poste, en vertu de l'obli-

gation administrative légale de travailler. Ils sont la main d'œuvre de base, en cas de grève, pour assurer le service minimum obligatoire (urgences, réanimation, banques de sang, etc.). Malheureusement, ces derniers s'embarquent aussi dans les mouvements de grève. Ces attitudes des fonctionnaires entravent lourdement la capacité de nos hôpitaux en période de grève. Ce qui crée, le plus souvent, une rupture de la chaîne de soins, car, dans certains cas, malgré la présence du médecin fonctionnaire, sans infirmiers ou infirmières de bloc, les techniciens de laboratoire ou les techniciens de surface, il ne peut rien. L'incidence majeure de ces grèves à répétition, c'est le manque de moyens: celles-ci s'accompagnent d'un arrêt des services administratifs, y compris des caisses de l'hôpital. Or, sans encaissement, l'hôpital ne peut pas acheter des consommables. Tout cela rend le travail des non-grévistes aléatoires. Enfin, il y a lieu de stigmatiser la pression psychologique subie par les non-grévistes qui apparaissent comme de briseur de grève, et affublés de fragiliser le mouvement social. De facto, face à un climat social agressif au sein de l'établissement, les agents non-grévistes ont le droit légitime de se retirer, si leur tutelle ne les sécurisent pas.

L'urgence de la réunification des statuts

C'est en s'appuyant sur le levier législatif clé que présente la Loi n°068-2022 du 16 août 2022 portant Statut général de la Fonction publique en République du Congo, que l'administration congolaise doit opérer une transition d'ingénierie juridique, budgétaire et managériale, s'articulant sur quatre étapes, à la fois juridiques et financières. Le gouvernement peut ob-

tenir via la procédure parlementaire la création d'une loi spécifique, ou simplement la création d'un statut particulier harmonisé, par décret, ce d'autant plus que la Loi précitée prévoit des décrets d'application pour régler les différents corps de métiers. L'objectif, ici, serait de définir une grille indiciaire unique et des échelons applicables aux agents du secteur.

Et pour qu'il n'y ait plus d'agents laissés pour compte qui dépendent des recettes de l'hôpital, l'Etat peut organiser l'extinction progressive du régime contractuel, en procédant par la titularisation de ces derniers. Pour ce faire, la loi doit encadrer un plan d'intégration. De sorte que l'avenir de nos hôpitaux, établissements publics administratifs, ne dépendent que du recrutement du personnel par la fonction publique, et non des agents relevant du Code du travail de droit privé.

Aussi, l'Etat doit s'arranger à centraliser le budget de ce secteur. Nœud financier de multiples problèmes, les grèves naissent par manque de liquidités dans les caisses de l'hôpital, la budgétisation par l'Etat de la rémunération de l'ensemble des agents regroupera en partie le problème. Ainsi, l'hôpital conservera la liberté d'allouer des primes de rendements et autres. Enfin, pour éviter les goulots d'étranglement administratifs qui bloquent les carrières, l'Etat doit opérationnaliser les Commissions administratives paritaires (Cap), ici.

L'analyse de la dualité statutaire au sein de nos hôpitaux publics révèle que la crise sociale qui sévit dans le secteur n'est pas un simple différend corporatiste. Elle est une invite à une rupture de l'égalité devant le service public. La fracture de la chaîne des soins, par des régimes de rémunération asymétriques, accentue le déséquilibre effectif du droit à la santé.

C'est pourquoi, au-delà de la nécessaire rigueur de l'ingénierie administrative, la réunification des statuts des soignants s'impose comme un impératif humanitaire. L'extinction du régime des contractuels locaux au profit d'un statut public unifié et budgétaire garantira aux usagers, en cas de grève: la continuité absolue des soins, la sécurité, la qualité thérapeutique et la restauration de la confiance.

Guy Patrick N.

Ancien élève de l'ENAM

Commentaire

Malaise chez les jeunes à Mindouli, après la décision du ministre Opo

La décision prise par le ministre des industries minières et de la géologie, Fiacre Urbain Opo, le 20 juillet 2026, de déguerpir les personnes se livrant à l'exploitation artisanale des mines de Mpassa-Moubiri et Mindouli, dans le Département du Pool, en raison de l'attribution des permis d'exploitation de polymétaux à la société chinoise Bao Shi, suscite grande incompréhension chez les jeunes de ce département vivant de cette activité génératrice de revenus. Ces jeunes ne sont pas opposés aux concessions attribuées par le gouvernement à la société chinoise, mais ils demandent qu'on leur laisse également la possibilité de mener leurs activités ou en tout cas, qu'on leur présente alors une alternative pouvant leur permettre de gagner leur vie.



Mindouli, la gare, la une.

Avec les multiples conflits armés qu'il a connus ces trois dernières décennies, le Département du Pool, qui a retrouvé progressivement la paix depuis la signature de l'accord de Kinkala, le 23 décembre 2017, offre peu de perspectives d'avenir à sa jeunesse, en dehors de l'agriculture, de l'exploitation artisanale de quelques ressources naturelles comme le bois de chauffe, le charbon et les minerais.

Dans le District de Mindouli, le plus peuplé de ce département, l'histoire semble se répéter du reste. En juillet 2011, le gouvernement avait accordé deux permis d'exploitation minière sur les sites de Mpassa-Moubiri et Mindouli, à la société chinoise Lulu de mine. Les deux permis avaient été retirés en 2023, pour non-respect d'un certain nombre d'engagements comme l'établissement d'un plan d'investissement, la réalisation d'une étude de faisabilité, la construction d'une usine de transformation, la réalisation de test de production, etc. En plus, le gouvernement reprochait à cette société de fausses déclarations sur sa production. Comme quoi, à vouloir privilégier les étrangers, ceux-ci n'hésitent pas à vous exploiter.

Depuis le 31 décembre 2025, les deux sites ont été cédés à une autre société chinoise, Bao Shi. Cette société ne s'est pas encore installée. Pendant ce temps, les jeunes se livrent à l'exploitation artisanale des pierres et des minerais. De nombreux habitants de Mindouli dépendent, en effet, de l'extraction artisanale de pierres et de minerais, pour assurer leur survie quotidienne. Pourquoi ne laisserait-on pas concurremment les deux systèmes, l'exploitation artisanale à petite échelle et l'exploitation industrielle par les sociétés expatriées, co-exister, quitte à créer un guichet où les artisans écouleraient leur production minière?

Pourquoi chasser les enfants du pays à bénéficier d'une ressource naturelle qui est chez eux, pour ne privilégier que les grandes sociétés étrangères? Voilà les questions que le gouvernement devrait se poser avant toute décision. Sauf à trouver une alternative à la jeunesse locale, le ministre des industries minières et de la géologie devrait assouplir sa décision, pour ne pas condamner ses propres compatriotes à l'oisiveté qui est source de maux que l'on connaît. Bien sûr, l'Etat doit être gagnant. Mais, l'Etat a aussi l'inévitable devoir de s'occuper de sa jeunesse et il ne peut pas s'autoriser à abandonner celle-ci. Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le rappelle toujours.

Jean-Clotaire DIATOU

Fécofoot

Éric Alain Mantot, nouveau président du Comité exécutif

Un nouveau Comité exécutif a été élu lors de l'assemblée générale extraordinaire électorale de la Fécofoot (Fédération congolaise de football) tenue le samedi 26 septembre 2026, à l'Hôtel Pefaco, à Brazzaville. La liste conduite par Éric Alain Mantot, président du Bureau exécutif du Cara (Club athlétique renaissance aiglon), en position presque de candidat unique, a gagné par 35 voix sur 41, soit 87,5% des voix exprimées. La liste de Carle Boniface Malalou, ce dernier absent à l'assemblée électorale et dont un membre venu y participer a été arrêté pendant le déroulement du vote, a obtenu 5 voix. Il y a eu une voix nulle.

La cérémonie officielle de passation de service, entre l'équipe du Comex (Comité exécutif) sortante, conduite par le premier vice-président, Henri Endzanga, et l'équipe entrante d'Éric Alain Mantot, a eu lieu le jeudi 1er octobre 2026, au siège de la Fécofoot, à Brazzaville.

La succession à la tête du Comité exécutif de la Fécofoot s'est faite sur fond de bras de fer. Sur les deux candidats conduisant deux listes de quinze membres, un a été arrêté trois jours avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire électorale. Finalement, ce fait surprenant n'a pas provoqué la suspension du processus électoral ni le retrait de la candidature du candidat placé sous les verrous, comme certains le pensaient.

Pour conduire son mandat, Éric Alain Mantot est entouré de quatre vice-présidents:



Eric Alain Mantot, président de la Fécofoot

Emma Clesh Atipo Ngapi; Rodrigue Paul Mbongo; Ghislain Ngapela Lendouma et Olanqué Elongo, suivis de dix membres du Comité exécutif, à savoir Francine Tchicaya Missamou, Jean-Michel Nkaya, Doctrove Alain Ngababa, Alain Didier Kouétolo, François Bikindou, Gerlande Robifelle Tsiomba,

Roméo Mahussi Gnanga, De Lauriac Mboumba, Riga Chancelvi Obambi Ngatsé et Junior Cherdan Niambi.

Leur entrée en fonction s'est faite, contrairement aux habitudes, en l'absence de tout représentant de la Fifa (Fédération internationale de football association) et de la Caf (Confédération africaine

de football). La délégation des deux organisations ayant assisté à l'assemblée générale extraordinaire électorale s'était retirée, après la proclamation des résultats du scrutin et la présentation de la nouvelle équipe élue, sans la féliciter, suscitant une surprise générale.

L'assurance est venue du président de la Fifa (Fédération internationale de football association), Gianni Infantino, qui, dans une lettre en date du vendredi 2 octobre, depuis Zurich (Suisse), a félicité Éric Alain Mantot, pour son élection à la tête de la Fécofoot. Ce dernier a aussi participé, sur invitation du président de la Caf (Confédération africaine de football), Patrice Motsepe, à la conférence stratégique de la Caf qui s'est tenue du 7 au 9 octobre 2026 à Santa Maria (île de Sal) du Cap-Vert, signant ainsi son adoption par l'instance faîtière du football africain. Enfin, le nouveau Comex a fixé la reprise des championnats nationaux, le 21 novembre pour la Ligue 1 et le 12 décembre pour la Ligue 2.

Jean-Clotaire DIATOU
(Sur les notes de
Luze Ernest Bakala)

Fécohand

Les championnats nationaux 2026 connaissent leurs champions



Linda Ebendze Noumazalayi

Les 23^{ème} et 54^{ème} éditions des championnats nationaux seniors et juniors hommes et dames, organisées par la Fécohand (Fédération congolaise de handball), se sont déroulées du 27 septembre au 4 octobre 2026, au Gymnase Nicole Oba, à Tangai, le 6^{ème} arrondissement de Brazzaville. 8 équipes en seniors, essentiellement de Brazzaville, et une douzaine en juniors, dont certaines venues de l'intérieur du pays, ont pris part à ces championnats nationaux. Au finish, l'As Otohô et l'Etoile du Congo sont les deux équipes championnes chez les seniors hommes et dames.

Les dames de l'As Otohô ont fait une promenade de santé au long de cette compétition, dominant de bout en bout leurs adversaires. La finale qui les a opposées aux filles du Handball club Kali n'avait rien de suspense sinon qu'une formalité: 28-20.

Les hommes de l'Etoile du Congo ont aussi fait un parcours sans faute, remportant tous leurs matches. Ils ont remporté une victoire sans suspense face à l'As Otohô: 26-17.

Chez les juniors, ce sont les mêmes formations qui ont aussi raflé les titres: l'As Otohô chez les garçons et Etoile du Congo chez les filles.

Dynamique le réveil du handball congolais

Un stage de renforcement des capacités des entraîneurs à Brazzaville

Ils sont plus d'une vingtaine de coaches venus des équipes membres de la Dynamique pour le réveil du handball congolais, qui prennent part, du 1^{er} octobre au 2 novembre 2026, à un stage de formation organisé à Brazzaville.



Les entraîneurs pendant leur stage

Dispensé par un expert international russe, Roman Liashenko, le stage des entraîneurs des équipes membres de la Dynamique pour le réveil du handball congolais aborde plusieurs thématiques basées sur «la planification d'une saison régulière, tout en mettant en exergue la réalité russe».

Les sessions connaissent une phase théorique, au siège du Club multidisciplinaire D.g.s.p, aux Immeubles du Camp 15-août, en face de l'Hôpital central des armées Pierre Mobongo, et une phase pratique, sur le terrain de l'Iseps, où se retrouvent l'expert et les participants. C'est dans une ambiance bon enfant que se déroule ce stage de renforcement des capacités des entraîneurs, pour relever le niveau technique et tactique des équipes de handball.

L. E B.

Fécoju-self

Défi relevé, avec la tenue des premiers championnats nationaux

Les premiers championnats nationaux de jujitsu et self-défense de l'ère Albaret Céleste Amona dit maître Barabas, président de la Fécoju-self (Fédération congolaise de jujitsu et self-défense), se sont tenus du samedi 3 au dimanche 5 octobre 2026, au Gymnase Henri Elendé, à Brazzaville, au grand bonheur des jujitsukas venus de six départements (Kouilou, Niari, Bouenza, Likouala, Sangha et Brazzaville). Des médailles ont été décernées aux trois premiers des deux versions (hommes et dames) dans chaque catégorie des deux styles, Ne-waza et Fighting system.

Au total, il y a eu 82 combats livrés par les 140 jujitsukas (hommes et dames) ayant participé aux championnats nationaux, les premiers après la levée, en mars dernier, de la suspension qui frappait leur discipline. La délégation la plus nombreuse a été celle de Brazzaville avec 59 jujitsukas, suivie de celle de Pointe-Noire (14), Kouilou (9), Bouenza (7), Niari (7) et Sangha (6). Au tableau des médailles, c'est le Département de Brazzaville qui s'est taillé la part du lion, en remportant onze médailles d'or, suivi du Kouilou avec trois médailles d'or et de la Sangha avec une médaille d'or. Pour le président de la fédération, Albaret Céleste Amona dit maître Barabas, cette compétition est arrivée à point nommé, au regard de la soif qu'avaient les jujitsukas d'entrer sur le tatami. Pour sa part, Jean-Baptiste Ossé, le représentant du C.n.o.s.c (Comité national



Maître Barabas entouré des chefs de délégation qui ont reçu les diplômes

olympique et sportif congolais) a félicité les organisateurs. «Pari gagné pour les organisateurs et félicitations pour avoir tenu la compétition sans incident, après plusieurs années de disette», a-t-il déclaré.

Le représentant du ministre en

charge des sports a, quant à lui, reconnu le professionnalisme de la nouvelle équipe dirigeante de la fédération qui, en un temps record, a réalisé la quasi-totalité des activités programmées durant cette saison sportive. Pour leur part, les jujitsukas n'ont pas tari

d'éloges à l'endroit de la fédération et de son président, car pour eux, il était temps de se retrouver officiellement sur les tatamis, après plusieurs années d'absence.

Au terme de ces championnats nationaux, plusieurs récompenses ont été octroyées. D'abord, un diplôme d'honneur au ministre en charge des sports, Hugues Gouélondélé, qui a accepté que le jujitsu et self-défense retrouve sa place parmi les disciplines sportives de notre pays. Ensuite, un diplôme d'honneur à Raymond Ibat, le président du C.n.o.s.c, et à son secrétaire général, Jean-Baptiste Ossé, pour avoir eu le mérite de faciliter le retour officiel du jujitsu self-défense comme discipline sportive.

Pour leur part, les athlètes ont reçu des diplômes de participation. Les trois premiers de chaque style dans les deux versions ont été primés de médailles d'or, d'argent et de bronze. Finis les premiers championnats nationaux de l'année 2026. Les projecteurs sont, désormais, tournés vers la saison sportive 2026-2027.

Luze Ernest BAKALA

Nom du marché:**Travaux d'aménagement d'un espace libre-service bancaire à Brazzaville (BCI)**

1. Dans le cadre du renforcement de ses capacités opérationnelles, la Banque Commerciale Internationale, filiale du Groupe Banque Centrale Populaire (BCP), dans son volet investissement (budget exercice 2026), lance un appel d'offres ouvert relatif aux Travaux d'aménagement d'un espace libre-service bancaire à Brazzaville (BCI).

2. La BCI sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles répondant aux

qualifications requises, pour réaliser les travaux suivants:

- Lot I: Génie civil (Bâtiment et Travaux Publics)
- Lot II: Réseaux informatique et sécurité
- Lot III: Branding et signalétique
- Lot IV: Publicité, banque digitale et expérience client

Une visite du site sera organisée par la BCI, en compagnie du Maître d'œuvre. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables. Tous les candidats remplissant les exigences en matière de qualification, sont invités à soumissionner.

3. Les exigences en matière de qualification sont:

- a. Une note détaillée indi-

quant le personnel qualifié à affecter au chantier;

b. La liste du matériel à affecter au chantier;

c. Les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire;

d. La capacité d'accès aux crédits.

4. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) donne des indications spécifiques et normatifs sur les différents lots.

5. Le dossier d'appel d'offres y afférent sera mis à disposition des candidats intéressés, au siège de la BCI, Avenue Amilcar Cabral, Centre-Ville Brazzaville, contre un paiement de **100.000 FCFA**, à partir du **Lundi 12 Octobre 2026, à 9h00**.

6. Les candidats désireux des éclaircissements pourront notifier leurs demandes au MAITRE D'OUVRAGE par mail, à l'adresse:

appel-offres@bcicongo.com.

7. Les offres seront ouvertes

le même jour après dépôt à l'adresse ci-dessus mentionnée à 15h00, en présence des représentants des candidats.

8. Les candidats intéressés doivent soumissionner à l'ensemble des lots proposés.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre ou de soumission sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de **1.500.000 FCFA** dont l'authenticité sera vérifiée par une commission d'expert (toute autre forme ne sera pas acceptée). **Toutes les offres n'ayant pas de garantie de soumission seront systématiquement écartées.**

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

La date limite de remise des offres est fixée au Lundi 09 Novembre 2026 à 14h00.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Fait à Brazzaville, le 12 Octobre 2026

Ibrahim Dohia TRAORE
Le Directeur Général